

CESEGH
Centre d'Etudes Supérieures en
Economie et Gestion Hospitalière

Arche Jacques Cœur • 222, place Ernest Granier
CS 79025 • 34965 Montpellier cedex 2
Tél : 04 99 13 60 50 • Fax : 04 99 13 60 54
Email : contact@cesegeh.fr

www.cesegeh.fr



FORMATION UNIVERSITAIRE
DIPLOMANTE

NOUVEAU

D.U. GESTIONNAIRE DE PARCOURS EN SANTÉ

8

Le Diplôme d'Université Gestionnaire de parcours en santé est un diplôme délivré par l'Institut MOMA à l'Université de Montpellier, en partenariat avec le CESEGH.

Il sanctionne une formation assurée conjointement par des intervenants universitaires et des professionnels du secteur de la santé et du secteur social.

Responsable du diplôme : Professeur Irène GEORGESCU
Coordonnateurs du diplôme : Michel NOGUÈS et Éric SCHWARTZENTRUBER

CESEGH
Centre d'Etudes Supérieures en
Economie et Gestion Hospitalière

**MONTPELLIER
MANAGEMENT**
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Le diplôme

Dans le contexte actuel de l'accroissement des maladies chroniques, du vieillissement de la population et d'une complexification des prises en charge, apparaît la notion de parcours de vie et/ou de parcours de soins avec la nécessité d'une prise en charge transversale multi-acteurs des patients. Différents publics sont particulièrement exposés : personnes atteintes de troubles psychiatriques, en situation de handicap, personnes âgées, adolescents... Ce profil de coordonnateur, de « Gestionnaire de parcours en santé », émerge donc dans un contexte de prise en charge et d'accompagnement personnalisés de l'individu.

Objectifs

- Comprendre l'environnement et les particularités des différents publics (seniors fragiles, malades chroniques, personnes handicapées ou atteintes de pathologies mentales...) que ce soit en matière de parcours de santé ou, plus particulièrement, en matière de prévention sociale.

- Acquérir des compétences transversales et spécifiques permettant aux participants d'assurer un suivi continu, individuel et opérationnel des personnes en situation complexe tout au long du parcours d'aide et de soins.
- Intégrer un nouveau concept d'accompagnement global et progressif de la personne que ce soit dans son milieu de vie ordinaire ou dans son parcours de soins.
- Connaître les moyens pédagogiques, méthodologiques et pratiques nécessaires à la prise en charge des patients ou personnes âgées fragilisées.

Au terme de la formation, les étudiants sauront :

- Assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services en vue d'une intégration des soins et des services auprès de la personne en perte d'autonomie.
- Mettre en perspective les réalités opérationnelles et prendre du recul sur ses propres pratiques.
- Évaluer la portée des accompagnements mis en œuvre sur le plan de la santé et de la qualité de vie.

Le public concerné

Ce diplôme est ouvert au public de la **formation continue**.

Il s'adresse aux professionnels du secteur de la santé et du secteur social et plus précisément aux titulaires d'un diplôme d'état d'infirmier (ou paramédical), aux titulaires d'un diplôme, certificat ou titre permettant d'exercer la fonction de psychologue ou d'assistant(e) de service social. Il s'adresse également à l'ensemble des cadres chargés de mission intervenant dans le secteur de la santé et dans le secteur médico-social et social.

Les sélections sont faites sur dossier de candidature.

La formation

Le suivi du diplôme dans son intégralité totalise 200 heures d'enseignement se déroulant sur 12 mois (janvier à décembre) à raison d'1 à 2 modules par mois de 3 à 3,5 jours + 21 heures de stage (3 jours). Les sessions d'enseignement ont lieu au CESEGH.

L'organisation des études permet ainsi le maintien de l'activité professionnelle. Le diplôme est sanctionné par un examen écrit (contrôle continu et terminal).

En partenariat avec

ars
Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon

Carsat
Retraite & Santé
au travail
Languedoc-Roussillon

institut
régional du
vieillessement **irv** communauté

SERVICE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



Conditions d'admission

L'admission se fait par sélection sur dossier par un jury composé des responsables de la formation.

Modalités d'inscription :
Dossier de candidature à télécharger sur le site www.cesegh.fr

Tarif

Droits spécifiques : 4 000 €

Les enseignements

Module 1 – L'organisation du système de santé et sa régulation

1.1. Le contexte économique et financier

- Articulation économie sociale et santé
- Les comptes de la santé et l'ONDAM
- La maladie et son financement
- Approche conceptuelle de la régulation et vision européenne au travers des systèmes de santé / Les outils : éducation thérapeutique / Prado / ...

1.2. Le contexte organisationnel du système de santé : les structures et les modes de prise en charge

- Les structures de gestion du système de santé (État, collectivités territoriales, assurance maladie)
- Gouvernance des parcours
- Analyse de la stratégie du parcours
- La sphère prévention & promotion de la santé
 - Santé publique / Épidémiologie / Priorités de santé
 - Fondements de la prévention / Promotion de la santé
 - Les déterminants sociaux de la santé (habitat, éducation, transport, culture,...)
- La sphère sanitaire et médico-sociale
 - Les soins de premiers recours / L'exercice coordonné (focus ACI) / Les plateformes territoriales d'appui / Les équipes de soins primaires / Les Communautés professionnelles territoriales de santé
 - L'hospitalisation complète et alternative - hospitalisation de jour, ambulatoire - (Soins de santé et maladies chroniques / Hospitalisation et placements évitables)
 - Les structures médico-sociales (personnes âgées, personnes en situation de handicap) / Organisation du secteur et son financement
- La sphère sociale
 - La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - L'accès aux droits et aux offres de services / L'accompagnement et la capacité d'agir

1.3. Les logiques d'acteurs de santé

- Sociologie des professionnels de santé
- Management interculturel
- Les logiques associatives
- Organisation de la concertation clinique / Mobilisation des ressources

1.4. Les réalités des patients concernés : la fragilité

- Les différents outils de repérage de la fragilité
- Observatoire des situations de fragilité et analyse territoriale de la fragilité (cas pratique)

Module 2 – Du dépistage à la fin de vie : le parcours, une approche par des études de cas

2.1. Les maladies chroniques

- Handicap psychique
- VIH
- Cancer / Diabète / AVC / Insuffisance cardiaque

2.2. Les personnes âgées

- Le plan national de prévention de la perte d'autonomie : commentaires relatifs aux parcours
- Repérage des troubles cognitifs de la population âgée : maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
- Le vieillissement et ses complications sur l'état de santé / Prévention des chutes
- Approches psychologique et sociologique du vieillissement

- Un exemple de parcours complexe : la MAIA
- Vieillesse et accompagnement en Santé : PAERPA
- Stratégie et développement des PAERPA au plan local

2.3. Les personnes handicapées

- Handicap - Rapport Piveteau
- Spécificités de la personne en situation de handicap : l'adulte
- Les troubles de l'apprentissage
- Cas pratiques : « L'enfant : des situations de handicap complexe aux situations critiques »
- Les troubles du neuro-développement
- Cas pratiques : « L'enfant : des situations de handicap complexe aux situations critiques »
- Prise en charge de situations complexes pour les enfants atteints de handicap rare
- Les particularités à l'adolescence

2.4. Les malades atteints de pathologies psychiatriques

- Psychiatrie
- Pédopsychiatrie et adolescence
- Les addictions
- Approche des personnes ayant une conduite addictive
- Dispositifs et expérimentation de gestion des cas complexes

2.5. Coordonner le parcours de la personne

- Conduite de réunion
- Gestion des conflits
- Intermediation sociale

Module 3 – Du financement à l'évaluation du parcours : méthodologie

3.1. Ingénierie de projets

- Ingénierie de projet
- Accompagnement de la fragilité - Entretien - Conseil - Orientation (guichet concerté)

3.2. Évaluation

- Les questions à se poser pour évaluer les parcours : les personnes âgées et la santé mentale des adolescents
- Évaluation des actions
- Évaluation médico-économique : théorie et présentation d'études portant sur des sujets âgés fragiles

3.3. Évaluation qualité

- Approche qualité
- Patients traceurs / Lettre de liaison
- Le médicament dans le parcours de santé
- Les interventions non médicamenteuses

Module 4 – LLa qualité, les enjeux éthiques du parcours, la création de valeur

4.1. Droit, éthique et déontologie

4.2. Le secret professionnel et médical

4.3. Le droit des usagers

4.4. Analyse du parcours d'un point de vue éthique

4.5. Vers une nouvelle création de valeur : Technologie et innovation / Télémédecine

STAGE OBLIGATOIRE : 21 heures

Le corps professoral

Professeur Guy DELANDE

Professeur émérite
Université de Montpellier

Madame Marie-Christine ETIENNE

Pilote de MAIA - CHU Montpellier

Docteur Vincent FAUCHERRE

Médecin Pôle Clinique Médicale - Addictologie - CHU Montpellier

Docteur Carine FAVIER

Médecin pôle Maladies infectieuses CHU Montpellier

Professeur Irène GEORGESCU

Responsable du diplôme
Professeur Sciences de gestion
MOMA – Université de Montpellier

Madame Fanny GROSSMANN

Praticien hospitalier
CHU Montpellier

Madame Frédérique GUERENNE

Responsable régional du service social - CARSAT-LR - Montpellier

Monsieur Jawad HAJJAM

Directeur du développement
CENTIH
Mutualité Française Anjou Mayenne

Professeur Claude JEANDEL

Professeur de Médecine
Université de Montpellier
Chef de pôle gérontologie - CHU Montpellier

Professeur Olivier JONQUET

Professeur Médecine - Université de Montpellier - Chef de pôle EMMBRUN - CHU Montpellier

Docteur Laurence LASCARAY-BLANC

Directrice Centre de prévention Montpastel

Madame Laurence MARIAN

Directeur adjoint
Hôpital Narbonne

Monsieur Ludovic MARIOTTI

Conseiller technique URIOPSS Occitanie - Montpellier

Monsieur Yannick MOUREAU

Chargé de Mission - DOSA ARS-Occitanie - Montpellier

Professeur Grégory NINOT

Professeur STAPS
Université de Montpellier

Monsieur Michel NOGUES

Directeur délégué
CARSAT-LR - Montpellier

Madame Dolorès ORLAY MOUREAU

Directrice de délégation départementale (Gard) Association des Paralysés de France - Nîmes

Madame Delphine PACCARD

Responsable service Santé Prévention prospective CARSAT-LR - Montpellier

Docteur Olivier PUECH

Médecin inspecteur de santé publique
ARS-Occitanie - Montpellier

Professeur Diane PURPER OUAKIL

Professeur de Médecine
Université de Montpellier

Madame Sabine REY-ARLES

Directrice appui aux acteurs et relation clients - ASIP Santé - Paris

Madame Isabelle ROBIN

Pilote Équipe Handicap rare LR CESEDA 34
Montpellier

Madame Nathalie ROLLIN

Chargée de Mission Direction du premier recours
ARS Occitanie - Montpellier

Madame Florence ROY-BACONNET

Coordinatrice Réseau de Santé Maladies rares - Montpellier

Madame Céline SAINTIN

Responsable de projets - Pôle méthodes, projets et évaluation ARS Occitanie - Montpellier

Madame Bénédicte STEPHAN

Pharmacien Conseil
ARS Occitanie - Montpellier

Monsieur Emmanuel TERRIER

Maitre de conférences Droit - MOMA - Université de Montpellier

Professeur Jacques TOUCHON

Professeur de Médecine
Université de Montpellier

Madame Oana ZMUSCHI

Chargée de mission - Statistique - CARSAT-LR - Montpellier